



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°4 - Avril-Mai 2021

INFORMATIONS À RETENIR

Pour les habitants en mal de lecture, **la boîte à livres**, installée près de la mairie reste accessible pour ce troisième confinement.

Le public est invité à mettre en œuvre les gestes barrières. Le gel hydroalcoolique est de rigueur avant et après avoir pris ou déposé les ouvrages. Pour rappel, le principe de la boîte à livres est celui-ci : « Je prends - Je lis - Je partage ».

On peut **emprunter** ou donner gratuitement des livres. « Ce système d'échange gratuit est fondé sur le civisme et le partage. Les livres sont accessibles à tous, il est donc important de faire attention au type d'ouvrage déposé ».

UN NOMBRE : 50%

En 2017, **50% des 15-24 ans** salariés de la commune occupaient un emploi stable (CDI ou fonction publique). Sur l'agglomération Saumur-Val-de-Loire, ce nombre était de 48%, et 51% pour la France métropolitaine.

POINT CIVIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 29 mars 2021, **le port du masque** est obligatoire jusqu'au 31 mai 2021, pour les plus de onze ans, dans l'espace public et sur tout le territoire du département de Maine-et-Loire.

EDITO

Chères Louressesoises et chers Louressois,

Nous y sommes, « jamais deux sans trois » comme le dit l'expression ! Je pense bien sûr à ce troisième épisode de **confinement** qui, même s'il est plus léger que les deux premiers, n'en est pas moins extrêmement impactant pour nous tous.

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui impacte nos vies quotidiennes.

Des **restrictions** administratives, l'application stricte des gestes barrières, l'interdiction de nous rassembler, de sortir librement, de nous retrouver, continuent à bouleverser nos vies.

La **convivialité** et les rencontres qui vont de pair avec notre liberté d'aller et venir ont quasi disparu à cause de cette pandémie.



L'**espoir** est là avec la vaccination à grande échelle qui a démarré, il faut y croire ! Je vous rappelle que si vous avez rempli la fiche « **Aide aux personnes vulnérables** », nous pouvons vous aider à prendre rendez-vous et vous accompagner à Saumur. Nous avons déjà accompagné une douzaine de personnes pour ces démarches.

Les travaux de **la Résidence de l'Obier** avancent bien et le terme approche. Nous avons exprimé certaines difficultés sur ce projet et aujourd'hui nous poursuivons la construction de cet ensemble. Cependant, je ne souhaite pas passer notre temps à nous dire « on aurait dû faire comme ci ou comme ça ». La résidence est là, nous l'assumerons et nous avancerons pour le bien de tous. L'unité, le partage et le respect permettront de faire avancer ce projet et d'autres, pour notre commune.



En attendant de pouvoir **nous retrouver**, continuez à prendre bien soin de vous et vos proches, et continuons ensemble à faire face à la Covid.

A votre service,
Pierre-Yves Douet,
Maire.

FIBRE OPTIQUE

**TOUT SAVOIR
SUR VOTRE
RACCORDEMENT
À LA FIBRE !**

Vous pouvez m'en dire plus ?

Suivez-moi ! Je vais tout vous expliquer.

**LOURESSE
ROCHEMENIER**
Terre de caractère

**LE 27 AVRIL EN DIRECT
SUR YouTube
RENDEZ-VOUS À 19H30**

www.louresse-rochemenier.fr/fibre



Monsieur Gesret, sous-préfet de l'agglomération Saumuroise, est venu visiter la commune le jeudi 18 février. Lors de sa visite, de nombreux points ont été abordés :

- Les restrictions dues à la Covid19 (école, musée)
- La résidence de l'Obier. A ce sujet, Monsieur le sous-préfet a été très clair « une commune n'a pas vocation à faire de l'immobilier ». Monsieur le sous-préfet a mis en garde les élus sur les finances de la commune et l'impact de la Résidence de l'Obier sur les futurs investissements.
- La demande de subventions DETR pour la voirie lui a été remise en main propre, nous attendons la réponse.

Lors du **Conseil Municipal du mercredi 3 février**, deux points étaient à l'ordre du jour :

- Une subvention FISAC. La commune encourage les petites entreprises à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques saines sur notre territoire.



A ce sujet, une **conférence de presse** sur la présentation du dispositif FISAC s'est déroulée à la Mairie de Louresse-Rochemenier le vendredi 5 mars, en présence de Jackie Goulet, président de l'Agglomération Saumur Val de Loire.

- Après un vote à bulletin secret, le conseil municipal a décidé de ne pas donner d'avis sur l'installation de **la ferme éolienne de Doué-en-Anjou** (4 voix pour, 4 voix contre, 4 abstentions). La commissaire enquêteur chargée de l'enquête publique a donné un avis favorable, mais demande au promoteur de revoir certains points.

Lors du Conseil Municipal du **mercredi 10 mars**, les élus ont voté à l'unanimité la prolongation de la gratuité de la pêche à l'étang des Marais. Le Conseil municipal décide également d'engager des **travaux de voirie** dans les hameaux de la commune, avec une sécurisation des voies suivantes : rue des Terres Rouges à Brosse, rue du Domaine à Launay, route de Champfort et route de Villeneuve à La Bournée. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont choisi l'entreprise Justeau pour l'élaboration de ces travaux.

L'arrivée du printemps rime avec l'élaboration du **budget**. Il s'agit d'un acte juridique permettant à nos projets les plus chers de fleurir. Notre budget a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 17 mars 2021. Un compte-rendu est disponible sur la page « Budget » du site internet de la Mairie www.louresse-rochemenier.fr/services-municipaux/budget/

VENTE TERRAIN ET MAISON À ROCHEMENIER

En février dernier, la famille d'Abel Leau a pris contact avec les élus de la commune, pour les informer de la vente de la maison de leurs parents, à côté du musée troglodytique de Rochemenier.

Lors de la séance du 14 septembre 2009, le conseil municipal avait décidé « d'exercer son droit de préemption le jour où les biens situés sur les parcelles cadastrées (AC 74-76-87-88-91-92-93) seraient mis en vente ».



Qu'est-ce qu'un droit de préemption ? Les vendeurs doivent, prioritairement proposer la vente du bien à la collectivité. Le lundi 19 avril, l'ensemble du conseil municipal a visité cette propriété pour en apprécier le potentiel.

Avant de prendre une décision, les élus s'interrogent sur les points suivants : La commune doit-elle acquérir ce bien ? Si oui, doit-elle acheter tout ou une partie des deux lots ? Acheter oui mais dans quel but et jusqu'à quel prix, et avec quel financement ?

Les finances de la commune étant fortement impactées par la crise et par les investissements passés, les élus souhaitent s'accorder le temps pour mûrir la réflexion afin de prendre les bonnes décisions.

ROCHEMENIER DANS LES AIRS

Après la vidéo pour la demande de subvention LEADER de 70000€ (que nous avons obtenue) vue plus de 1800 fois sur youtube, nous avons reçu un journaliste de **Radio G** le mercredi 17 mars. Patricia Poirier, Sébastien Gougeon et Pierre-Yves Douet ont pu expliquer nos projets et nos travaux. Nous attendons avec impatience de pouvoir vous montrer les travaux réalisés par nos agents dans la cour principale du Musée.



UN MARCHÉ SUR LA COMMUNE

Depuis plusieurs mois, des producteurs locaux vendent sur notre commune différents produits tels que : des légumes, du fromage...

Demain, nous souhaitons aller plus loin en instaurant **un petit marché de producteurs** le mercredi après-midi devant l'école Alexandre Pain, pour proposer aux habitants une offre de produits frais et locaux.

L'initiative n'en est qu'à ses débuts mais pourrait

bien grandir et donner naissance à un vrai marché officiel dans les prochains mois, le mercredi soir de 17h à 19h.

Actuellement la période Covid19 nous bloque dans le démarrage de ce projet que nous souhaitons vous proposer intégralement pour pouvoir en apprécier le contenu.

Ainsi, vous recevrez une invitation dès que la date du premier marché sera décidée, avec l'accord des services de la sous-préfecture.

L'ÉCHO DE NOS HAMEAUX

Cet hiver, nos employés communaux ont réalisé de gros travaux dans la première cour de ferme au **musée troglodytique**: nouveaux parterres, éclairages nocturnes, nouveau poulailler.



La cour est désormais parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite. La création d'une **scène** permettra la tenue de différentes animations nocturnes.



Sur le village de Rochemenier, rue du Musée (entre le restaurant Les Délices De La roche et le parking), un **parterre** a été réalisé avec plantations de rosiers

« Rochemenier village », palmettes formées de fruitiers (pommiers et poiriers), différentes plantes vivaces de la pépinière Gordon, arbustes pépinière

Travers la Saulaie. Ces plantes ont été financées à 100% par le Département pour une somme de 300 €

Les travaux sur les autres hameaux se poursuivent : pour la Bournée, Launay et Brosse, la commission voirie a validé les travaux à entreprendre dès le printemps pour la réfection des routes et la création des ralentisseurs. **Le budget pour la réfection de ces routes dans nos hameaux est de près de 90 000€.**



A Louresse, nous avons reçu une entreprise pour l'installation de toilettes avec nettoyage automatique entre l'école et le city stade. Le devis est en cours d'étude.

Le 18 mars, nous avons reçu le directeur de l'**Agence technique départementale** (ancienne DDE). Plusieurs missions sont lancées : le problème de cheminement piéton route de la Bournée (au niveau du Stop avec rue principale), la rétention d'eau sur la chaussée avant la Bournée, l'intersection accidentogène rue du Tilleul et route départementale à la Bournée.

DES ARBRES POUR LA VIE

Comme vous le savez, la haie présente de nombreux intérêts pour les cultures et pour l'environnement.

Aujourd'hui, dans le cadre de France Relance, l'Etat a débloqué la somme de 50 millions d'euros pour aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de leurs



cultures en reconstituant **les haies bocagères** qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres (agroforesterie intraparcellaire).

Pour nous accompagner dans ce projet, l'association « Des Arbres pour la vie » sera notre soutien local. Aujourd'hui, nous devons faire l'inventaire des besoins sur notre commune. Vous êtes agriculteur et intéressé par ce projet, nous pouvons vous accompagner. Prenez contact rapidement avec la Mairie.

ANDRÉ FRÉMONDIÈRE

En 2020, **André Frémondrière** nous a quitté. Il exerçait le métier de charpentier sur notre commune de 1960 à 1990. Les habitants de cette période se souviennent de son investissement pour le musée troglodytique de Rochemenier.

En 2003, il avait été récompensé pour « ses bons et loyaux services pour la municipalité ». Une médaille communale du mérite lui a été attribuée lors des vœux du maire. André Frémondrière, ou Dédé pour beaucoup d'entre nous, avait fait 5 mandats comme conseiller dont 1 d'adjoint.



Photo dans le bulletin de Louresse-Rochemenier 2003

RETOUR VERS LE PASSÉ

Lors de la séance du **dimanche 7 août 1921**, à 11h, « le conseil municipal considérant que le reliquat de la voirie était de 4120 francs, supérieur à celui de 1920, estime qu'aucun prélèvement ne soit pris sur les fonds libres ». La voirie occupait déjà beaucoup le conseil municipal il y a 100 ans.

RETOUR VERS LE PASSÉ

Lors de la séance du **20 mars 1971**, Monsieur Gilbert Clochard est élu Maire de la commune avec 8 voix sur 11 (le conseil était alors composé de 13 membres, mais deux bulletins avaient été jugés litigieux, Monsieur Florentin Revault avait reçu 2 voix et Louis Réveillé 1 voix). Après la désignation des délégués dans les différentes commissions,

RETOUR VERS LE PASSÉ

Enfin, il y a 200 ans, **la séance du 9 mai 1821** était consacré au budget de la commune « Les membres du Conseil assemblés sous la convocation de Monsieur Louis Courjaret Maire de la commune de Louresse, lecture faite de la correspondance de Monsieur le Préfet et du procès verbal de la dernière session, nous avons procédé

NATHALIE : 30 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Ce mois-ci, nous souhaitons saluer **les 30 ans** de travail de Nathalie Gabourg pour notre commune. Dès le 14 janvier 1992, Nathalie obtient la note de 18/20 sur sa fiche de notation professionnelle : 4 pour ses connaissances professionnelles, 4 pour l'exécution, initiative, rapidité et finition, 5 pour son sens du travail en commun et relations avec le public et 5 pour sa ponctualité et assiduité.

Nathalie part régulièrement en stage pour affiner sa formation au service du public comme par exemple : la recomposition territoriale et les rôles et missions des secrétaires de mairie, les servitudes de droit privé, l'amélioration de la pré-instruction de l'accueil en urbanisme, manipulation d'extincteurs portatifs sur feux réels de combustibles solides

Nathalie est également préposée au titre de marraine de la rose Rochemenier-Village depuis l'an 2000.



Photo dans le bulletin de Louresse-Rochemenier 1990

une des premières délibérations concerne l'installation d'une cabine téléphonique. « Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la recette auxiliaire étant fermée depuis le 18 mars 1970, une cabine téléphonique serait indispensable pour la commune de Louresse-Rochemenier. Le conseil décide donc de verser la somme de 110 francs par mois à la gérante du téléphone ».

à l'examen des comptes de Monsieur le receveur communal (...) Nous avons arrêté le budget de la commune à la somme de neuf cent quatre vingt seize francs cinquante centimes ». Le budget de la commune, une routine de plus de 200 ans !

Pour rappel, les communes de Louresse et Rochemenier ne se regroupent qu'en 1842.